

## RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

### I Comptes Consolidés Condensés

Le Conseil d'administration réuni ce jour 29 août 2013 a arrêté les comptes semestriels consolidés du Groupe Électricité de Strasbourg, dont les éléments clefs s'établissent au 30/06/2013 comme suit, en normes IFRS :

En M€	30 juin 2012 Réal (**)	30 juin 2012 retraité (*)(**)	30 juin 2013	Variation Juin 2013/2012 en %	Variation Juin 2013/2012 retraité en %
Chiffre d'affaires	333,3	333,3	446,1	33,8	33,8
Résultat opérationnel courant (1)	44,3	44,4	63,6	43,4	43,4
Résultat opérationnel	45,1	45,1	63,4	40,4	40,4
Résultat net part du groupe	30,3	30,4	38,8	28,1	27,7
Résultat net courant	29,8	29,9	39,0	30,7	30,4

(1) Le résultat opérationnel courant est présenté conformément à la recommandation 2009-R-03 du Conseil National de Comptabilité (CNC).

(\*) Les données sont retraitées de l'impact lié au changement de méthode (1ère application norme IAS19 révisée)

(\*\*) Les soldes intermédiaires de gestion du tableau prennent en compte les données IFRS Énerest sur la période du 01/04/2012 au 30/06/2012, la société ayant acquis 100% des actions et droits de vote d'Enerest au 1<sup>er</sup> avril 2012

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 446,1 M€ en augmentation sensible par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2012. Cette hausse résulte principalement de la contribution au premier trimestre 2013 de la société Énerest dont Électricité de Strasbourg a réalisé l'acquisition de 100% des actions et droits de vote au 1<sup>er</sup> avril 2012. Elle est renforcée par la hausse des tarifs réglementés de vente en électricité au 1<sup>er</sup> juillet 2012 et par l'augmentation des consommations d'énergie des clients résidentiels en raison des conditions climatiques sur l'ensemble du semestre.

La baisse des ventes aux clients industriels dans un contexte de crise économique ainsi que la baisse des tarifs réglementés en gaz tempèrent néanmoins cette tendance.

Le résultat opérationnel est en nette augmentation à 63,4 M€, pour les mêmes raisons et du fait d'une maîtrise renforcée des charges opérationnelles. L'activité gaz contribue de manière significative à ce résultat.

Le résultat net part du Groupe s'élève à 38,8 M€. La hausse par rapport à l'exercice précédent résulte principalement de l'évolution du périmètre, de l'effet climatique et de la performance opérationnelle, ceci malgré une baisse du résultat financier en raison de la diminution de l'encours de trésorerie suite à l'acquisition d'Énerest et du niveau des taux d'intérêts sur les marchés financiers.

Au final, le résultat net courant s'élève à 39 M€, en hausse de plus de 30% par rapport au 30 juin 2012.

S'agissant des perspectives du second semestre, elles restent bien orientées malgré un contexte économique d'ensemble peu favorable qui pèse sur les ventes d'énergie aux entreprises. La mise en place de la nouvelle organisation de la filiale de commercialisation devrait permettre de dégager toutes les synergies attendues.

Dans le même temps, les efforts d'optimisation des coûts opérationnels seront renforcés. Ainsi, le Groupe ES a mis en œuvre un programme d'économies visant à maîtriser ses achats d'exploitation et d'investissement. À mi-année, la trajectoire de dépenses est en ligne avec l'objectif de réduction défini pour l'année 2013.

## **II Rapport semestriel d'activité**

### **II – 1 Événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et incidence sur les comptes**

Le 18 avril, les assemblées générales extraordinaires d'Énerest et d'ES Énergies Strasbourg ont décidé la fusion des deux sociétés avec effet au 1<sup>er</sup> mai 2013. La fusion conforte le modèle du commercialisateur, en cohérence avec les trois métiers d'énergéticien du Groupe : commercialisation, distribution et services énergétiques.

Fort de son expertise et de son statut de premier énergéticien régional multi-énergies, le Groupe ES a contribué activement sur le plan régional, au débat national sur la transition énergétique en faisant valoir sa vision, et en particulier en associant les entreprises locales de distribution d'énergies alsaciennes à l'organisation d'un débat sur "les enjeux de la transition énergétique, quelles réponses locales et nationales ?".

Suite à l'annulation par le conseil d'état des Tarifs d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité de distribution applicables depuis le 1<sup>er</sup> août 2009, la Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie a décidé d'imputer le différentiel entre l'ancienne et la nouvelle formule sur la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 juillet 2013. Cette disposition se traduit par une baisse de 2,5% du TURPE distribution au 1<sup>er</sup> juin 2013, avec un impact non significatif sur les comptes du semestre.

Mi-juin 2013, la Ville de Strasbourg a signé avec Électricité de Strasbourg un avenant au contrat de concession pour la distribution publique d'énergie électrique.

La filiale de commercialisation d'Electricité de Strasbourg a arrêté le choix de la solution pour le renouvellement du Système d'Informations Entreprises afin de faire face notamment aux échéances de la loi NOME avec en particulier la fin programmée à l'horizon 2016 des tarifs réglementés de vente pour les clients supérieurs à 36kVA.

Le Groupe ES a entrepris la réhabilitation aux normes des bâtiments basse consommation (BBC) d'un immeuble de bureaux propriété d'Électricité de Strasbourg, dénommé Espace Vauban, et a confié à la filiale Écotral la maîtrise d'ouvrage déléguée des travaux, en vue d'une livraison en fin d'année 2013.

Écotral a par ailleurs démarré les travaux de la future chaufferie géothermique de l'éco-quartier de Cronembourg à Strasbourg.

Dans le domaine de la géothermie profonde, la société Écogi (Exploitation de la Chaleur d'Origine Géothermale pour l'Industrie), créée en 2011 en partenariat avec la société Roquette Frères et la Caisse des Dépôts et Consignations pour construire et exploiter une centrale de géothermie, a finalisé les travaux de forage et de développement du premier puits, qui ont permis de confirmer le potentiel de puissance thermique grâce à des opérations innovantes et respectueuses de l'environnement.

Par ailleurs, Electricité de Strasbourg s'est vu accorder, en juin 2013, le permis exclusif de recherche de gîtes géothermiques à hautes températures sur le secteur d'Illkirch.

## **II – 2 Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice**

Sur le plan tarifaire, le tarif de cession enregistre une hausse de 8,4% à compter du 1<sup>er</sup> août 2013, alors que les tarifs réglementés de vente augmentent de 5% pour le tarif bleu, 2,7% pour le tarif jaune et 0%

sur le tarif vert, à la même date. Le TURPE « distribution », suite à la baisse du 01/06/2013, connaîtra une hausse de 2,1 % au 1<sup>er</sup> août 2013.

Le second semestre sera consacré à la mise en place de la nouvelle organisation du commercialisateur fusionné au sein d'ÉS Energies Strasbourg, au renforcement du développement commercial et des stratégies d'achats, et la réalisation des synergies prévues entre les entités du groupe.

### **II – 3 Transactions entre parties liées qui ont eu lieu durant les six premiers mois de l'exercice et qui ont influé sur la situation d'Électricité de Strasbourg au cours du semestre**

Le Groupe ES, selon les termes de la réglementation en vigueur, doit acheter l'énergie destinée à l'alimentation des clients aux tarifs réglementés auprès d'EDF selon un tarif spécifique dit tarif de cession qui s'applique à toutes les Entreprises Locales de Distribution. Les transactions relatives à cette fourniture ont représenté un montant total de 118,2 M€ au cours du premier semestre 2013, y compris la fourniture des pertes de réseau.

La loi NOME a modifié le contexte législatif et réglementaire français en supprimant le TRTAM, et en mettant en place, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011, l'Accès Régulé à l'Energie Nucléaire Historique (ARENH) pour tous les fournisseurs de clients en France, dont ÉS Énergies Strasbourg.

Au cours du premier semestre 2013, les transactions réalisées par ÉS Énergies Strasbourg avec EDF au titre de l'ARENH ont représenté 13,0 M€.

### **III Déclaration des personnes physiques qui assurent la responsabilité du rapport financier semestriel**

Bruno Fyot, Directeur Général et Fabrice Gourdellier, Directeur Général Délégué certifient qu'à leur connaissance les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation d'Électricité de Strasbourg et qu'enfin le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du Règlement Général de l'AMF.